

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES SITUÉS SUR LES COMMUNES DE RATTACHEMENT

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	26
Présents et représentés	:	26
Votants	:	26

Le mercredi 20 janvier 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14 janvier 2021, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, en visio-conférence.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur	Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Monsieur	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur	Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur	Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur	François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur	Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur	Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur	Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

Délibération n° 2021-1

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Richard

TRINQUIER

Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Rafika REZGUI

Objet : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES SITUÉS SUR LES COMMUNES DE RATTACHEMENT

Le Bureau Communautaire,

Sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'éducation, notamment son article R421-14 1 7° ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération en vigueur ;

CONSIDERANT l'existence de trente-trois établissements publics locaux d'enseignement situés sur le territoire de seize des communes membres de la Communauté d'agglomération : Bures-sur Yvette, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson et Villebon-sur-Yvette ;

CONSIDERANT que dans les collèges de plus de 600 élèves et les lycées, la représentativité au sein des conseils d'administration est assurée par un représentant de la commune et un représentant de l'EPCI qui ont voix délibérative ;

CONSIDERANT que dans les collèges de moins de 600 élèves, la représentativité au sein des conseils d'administration est assurée par un représentant de la commune (voix délibérative) et un représentant de l'EPCI (voix consultative) ;

CONSIDERANT que le conseil d'administration d'un établissement public local d'enseignement gère le fonctionnement et les finances de l'établissement scolaire ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation des trente-deux représentants de la Communauté d'agglomération pour siéger au sein des conseils d'administration des collèges et lycées des communes de rattachement précitées ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation des trente-trois représentants pour siéger dans les collèges et lycées situés sur les communes de rattachement de Bures-sur Yvette, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson et Villebon-sur-Yvette, suivant la liste des établissements publics locaux d'enseignement ci-annexée ;
2. DESIGNE pour représenter la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement les conseillers communautaires figurant dans la liste ci-annexée ;

Délibération n° 2021-1

3. PRECISE que ces désignations sont faites pour la durée du mandat, sauf décision contraire.

Fait et délibéré le mercredi 20 janvier 2021
Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (26 VOIX)

26 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Monsieur Yann CAUCHETIER, Madame Lucie SELLEM, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Christian LARDIERE, Madame Sandrine GELOT, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Didier PERRIER, Monsieur David ROS, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2021 01 20 - 1 mc 133388 - DE

Date AR Préfecture : 25/01/2021

- Affichée / Publiée le 29/01/2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

Délibération n° 2021-1

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Représentations Collèges et Lycées
Mandat 2020-2026

Communes	Typologie d'établissement	Nombre d'élèves 2019/2020	Nombre de représentants	Voix délibérative	Voix consultative	Réponses Mairies
Bures-sur-Yvette	Collège la Guyonnerie	468	1		X	Irène Besombes
Chilly-Mazarin	Collège Les Dînes chiens	723	1	X		Jean-Pierre Cruise
Epinay-sur-Orge	Collège Andréas Maurois	659	1	X		Muriel Dorland
Gif-sur-Yvette	Collège Les Goussons	782	3	X		Alain Faubeau
	Collège Juliette Adam	627		X		Caroline Lavarenne
	Lycée Vallée de Chevreuse	1.179		X		Yann Cauchetier
IGNY	Collège Emile Zola	775	1	X		Francisque Vigouroux
Les Ulis	Collège Mondétour	628	3	X		Dellia M'Henni
	Collège Aimé Césaire	588		X		Lodovico Cassinari
	Lycée de l'Essouriau	1.399		X		Gabriel Laumosne
Longjumeau	Collège Louis Pasteur	690	3	X		Stéphane Delagneau
	Lycée Jacques Prévert	1.117		X		Catherine Gaillard
Marcoussis	Lycée Jean Perrin	728	1	X		Bernard Xavier
	Collège Pierre Mendès France	447		X		Olivier Thomas
Massy	Collège Blaise Pascal	445	6	X		Hawa Niang
	Collège Denis Diderot	706		X		Caroline Cailliau
	Collège Gérard Philipe	661		X		Hakim Soltani
	Lycée Fustel de Coulanges	1.128		X		Mustapha Marrouchi
	Lycée Gustave Eiffel	556		X		Pierre Ollier
	Lycée Parc de Vilgénis	2.290		X		Michèle Fréret
Monthéry	Collège Paul Fort	821	1	X		Christian Lardière
Nozay	Collège Louise Weiss	535	1		X	Didier Perrier
Orsay	Collège Alexandre Fleming	644	3	X		Philippe Escandé
	Collège Alain Fournier	557		X		Martine Charvin
	Lycée Blaise Pascal	1.263		X		Elisabeth Delamoye
Palaiseau	Collège Charles Péguy	421	5	X		Delphine Person
	Collège Joseph Bara	440		X		Gilles Cordier
	Collège César Franck	640		X		Véronique Ledoux
	Lycée Henri Poincaré	847		X		Pierre Costi
	Lycée Camille Claudel	633		X		Shirley Legrand
Saulx-les-Chartreux	Collège Pablo Picasso	725	1	X		Stéphanie Gueu-Viguière
Verrières-le-Buisson	Collège Jean Moulin	601	1	X		Karine Casal dit Esteban
Villebon-sur-Yvette	Collège Jules Verne	620	1	X		Igor Trickovski
Total représentants CPS			33	24	9	

Source : <https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/liste-etablisements-091-essonne.html>